

N° 42 Octobre 2017

SOMMIÈRES

INFOS

Le Magazine
de la ville de
SOMMIÈRES



2 ans

d'**action** et de
conviction
pour l'obtention

du **Lycée**

Merci à tous !

Je tiens à remercier ici mon collègue le Maire de Sommières, Mr Guy Marotte, qui nous a fourni les éléments du "Sommières infos" relatifs à la construction du futur lycée de Région.

Comme il le dit dans son édito, je cite *"c'est le fruit d'une volonté constante, depuis plus de dix ans, de se battre pour notre territoire"*.

J'avais moi-même déjà écrit ma position sur le sujet *"un lycée à Sommières est une absolue nécessité parce que l'égalité des chances en matière d'éducation est une priorité, parce qu'il n'est pas concevable que nos enfants de territoires ruraux se lèvent 2 ou 3 heures avant la première heure de cours à cause de longs trajets facteurs de fatigues et de stress... La santé de nos enfants n'est pas négociable.*

Parce que c'est le droit de réussir et ne pas rester prisonnier de son origine, de son milieu. Parce qu'un établissement fortement ancré dans son territoire gardera toujours un caractère agréable, rassurant par son cadre de vie, de travail et restera un lycée à taille humaine.

Parce qu'on est en droit de vivre, être éduqué et demeurer sur son territoire."

Dont acte, aujourd'hui le projet est lancé, vous trouverez les éléments clés au verso de cette page.

Jean-Michel ANDRIUZZI

Maire de Montpezat

Vice-Président Communauté de communes Pays de Sommières

LE LYCÉE À SOMMIÈRES

C'est fait !

Au départ, il y avait cinq communes candidates : Quissac, Calvisson, Vauvert, Aimargues et Sommières jusqu'à la décision de la présidente du conseil régional annoncée le vendredi 31 août en conférence de rentrée.

C'est le projet de la commune de Sommières qui a séduit la Région Occitanie. Au lendemain de l'annonce du choix de la ville de Sommières par **Carole DELGA**, Présidente de la Région Occitanie, pour l'implantation du nouveau lycée Ouest gardois, les réactions très positives se sont multipliées, des Cévennes à la petite Camargue.

LE PROGRAMME

Le terrain identifié est d'une superficie d'environ 5 hectares.

Le lycée sera conçu pour obtenir le label BEPOS (bâtiment à énergie positive) c'est-à-dire qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Le lycée sera d'enseignement général et professionnel (thématique « environnement ») avec une filière post-bac sur les métiers de l'eau.

Il aura une capacité d'environ 1.200 élèves. Il disposera d'un internat de 100 lits et de salles d'exposition et polyvalente pouvant, sous condition, être utilisées par la ville ou le milieu associatif.

DES AMÉNAGEMENTS SERONT RÉALISÉS AVEC NOTAMMENT :

- Le déplacement de la RD22 (route de Galargues)
- La réalisation d'une piste cyclable
- La création de parkings pour les bus (environ 15 places), les enseignants (dans l'enceinte du lycée), les visiteurs et un dépose-minute.
- La construction d'une halle de sports
- La création d'un parvis



LES DATES CLÉS

31 août : conférence de presse de Carole DELGA et annonce du choix de Sommières pour l'implantation du lycée Ouest-gardois

Et après ...

Fin 2017 : Finalisation du programme de l'opération

Fin du 1^{er} semestre 2018 : choix de la maîtrise d'œuvre

Été 2019 : démarrage des travaux de terrassement

Rentrée scolaire 2021 : ouverture du lycée.

